

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 29 mai 2026.

Nombre de membres en exercice : 27 ; Nombre de présents : 21 ; Nombre de votants : 26

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - M. JAFFRES - Mme CAUQUIL - M. CAVALIERE - M. CHAULET - Mme ESPIÉ - M. BACHELLERIE - Mme CONNEFROY - Mme FAUCHÉ - M. GEYRES - M. GUICHARD - M. LAVIGNE - M. GHION - Mme COUDERC - M. PAGES - Mme ROSINA - Mme PUJO - Mme CAZES - Mme MARIE - Mme GHIO.

Excusés donnant pouvoir :

Mme BRANA à M. CAMAZZOLA  
M. GARROUSSIA à Mme CAUQUIL  
Mme GOULU-MARTINAT à M. GHION  
Mme LALANNE à M. GHIO  
M. RIVIERE à Mme MARIE

Excusé absent : M. FAURE

Le conseil municipal a désigné pour secrétaire : Mme Sophie CAUQUIL

**Objet : Décision modificative n°1 budget assainissement.**

Notre conseillère aux décideurs locaux de la DGFIP, Mme Ortet Catherine, nous demande de bien vouloir prévoir au budget assainissement un montant de 5 000 € de provision pour risques liés aux impayés (potentielles non valeurs). Dès lors, Madame le Maire propose d'effectuer les correctifs comme suit :

**Section de fonctionnement :**

<b>Dépenses</b>	
<b>Chap. 011 – Charges à caractère général</b>	
Art. 61558 : <i>Entretien et réparation autres biens mobiliers</i> =	- 3 000,00 €
<b>Chap. 012 – Charges de personnel</b>	
Art. 6411 : <i>Salaires, appointements, commissions</i> =	- 1 000,00 €
<b>Chap. 65 – Autres charges de gestion courante</b>	
Art. 6541 : <i>Créances admises en non-valeur</i> =	- 1 000,00 €
<b>Chap. 68 – Dotations aux amortissements, dépréc. &amp; provisions</b>	
Art. 6817 : <i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i> =	+ 5 000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De voter la décision modificative n°1 du budget assainissement.

Publié le 12/06/2026

Transmis en Préfecture le 12/06/2026

Pour extrait certifié conforme,

Vic-Fezensac le 8 juin 2026  
Madame le Maire,  
Barbara NETO

